

me sers d'abréviations : *in.* pour *initio*, ou commencement de la page : *a, b, c*, pour marquer le premier, le deuxième ou le troisième alinéa.

La table générale donne en note la correction des fautes que l'on m'a signalées ou que j'ai trouvées en parcourant mon ouvrage pour écrire mon *Traité de droit civil élémentaire*.

J'ai ajouté, à la fin du volume, une table des articles du code civil, avec renvois au volume et aux numéros où l'article est expliqué. J'y indique aussi les *mots* de la table alphabétique où se trouvent les détails de la matière. Celui qui ne sait pas sous quelle rubrique il doit chercher la question sur laquelle il veut consulter mon livre, pourra consulter la table des articles du code Napoléon : il y trouvera les indications nécessaires pour le guider dans ses recherches.

TABLE DES MATIÈRES